

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE D'ENTRECHAUX**

* * * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 22 mai, à 18h30, le conseil municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 16 mai 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de monsieur le maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L.2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de conseillers représentés : 2 Votants : 15

Étaient présents : M. Jérôme BENOIT, Mme Marie-Josée CLEMENT, Mme Christiane COUVREUR, Mme France FARON, M. Dominique FRANCOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Géry KWITA, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine MONTIGNY, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE, M. Fabien VALENTIN

Absents représentés : Mme Barbara BLANC donne pouvoir à M. Dominique FRANCOIS, Mme Catherine LECOEUR donne pouvoir à Mme Christiane COUVREUR

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

N° 32/2025 Objet : Annulation de la délibération n°09-2016 du 21 janvier 2016 relative à la cession d'un chemin désaffecté

Il est proposé de retirer la délibération n°09-2016 par laquelle la commune vendait un chemin désaffecté à M. Hugues HARRI. A ce jour, cette délibération n'a pas été exécutée.

Résultat du vote :

Suffrages exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exposé de M. le maire en séance,

Vu le résultat du vote,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide de retirer la délibération n°09-2016.**
- **Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.**

Le secrétaire de séance ,
Philippe GUINTRAND

Le maire,
Alexandre ROUX

Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la transmission en préfecture le 26/05/2025
et de la publication le 26/05/2025



Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

ID : 084-218400448-20250522-202532-DE